Zeitschrift: Protar

Herausgeber: Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes

Band: 11 (1945)

Heft: 1

Artikel: Quelques réflexions sur l'instruction

Autor: Semisch, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-363074

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ortsleiter einlangen würde, gingen gerade die wertvollsten Viertelstunden verloren. Dann müsste der Ortsleiter erst noch wiederum seinerseits den ihm erteilten Befehl genau überlegen und entsprechende Befehle an seine Unterführer weitergeben. Zu allem dem fehlt die Zeit. Sachlich würde aber sicher auch nichts gewonnen, sondern das, was der Ortskommandant anzuordnen hätte, wäre besser direkt vom Luftschutzkommandanten befohlen worden.

Aus diesen Gründen müssen wir unbedingt daran festhalten, dass gemäss Dienstreglement 1941, Ziff. 117, die Massnahmen während des Alarmzustandes und im Anschluss an denselben vom Ortsleiter befohlen werden. Er allein entscheidet über den Einsatz seiner Kräfte und die zu verwendenden technischen Mittel.

Sind verschiedenartige Aufgaben gleichzeitig zu erfüllen, so dass Luftschutz und Ortswehr in Aktion zu treten haben, so verlangt die Raschheit wiederum die direkte gegenseitige Orientierung. Die Anforderung von Unterstützung wird in den meisten Fällen aus sachlicher Notwendigkeit unmittelbar vom einen an den andern Kommandanten gerichtet werden müssen. Diese direkte Verbindung ist mindestens ebenso wichtig wie diejenige des Luftschutzes zum Ortskommandanten.

Selbstverständlich ist, dass der Ortskommandant, so rasch als die Umstände es gestatten, von dem ihm im Sinne der Koordinierung unterstellten Kommandanten orientiert werden muss. Dies wird indessen regelmässig nicht mehr bedeuten können als eine Information über bereits eingetretene Schäden und im Gange befindliche Massnahmen zu deren Bekämpfung.

(La version française de ce texte paraîtra dans le prochain numéro de *Protar*.)

Quelques réflexions sur l'instruction

Par le major d'art. D.C.A. G. Semisch

L'instruction de la troupe, vue dans ses très grandes lignes, vise à former, de personnes très différentes de caractère, des unités prêtes à la guerre. Il faut donc imprimer à cette multitude de caractères une unité de doctrine, en faire des soldats qui sont prêts au sacrifice suprême parce qu'ils sont conscients de leur devoir.

Il est évident que celui qui veut instruire une pareille troupe doit lui-même posséder ces qualités de soldat. On ne peut par conséquent pas exercer le métier d'instructeur comme n'importe quel autre. Il ne s'agit pas uniquement d'un gagne-pain, mais je considère l'instruction comme une mission pour laquelle on doit sentir une vocation. Il faut y apporter de l'enthousiasme et une sorte de ferveur. Mais même si l'officier sent en lui cette vocation l'on ne peut pas se prononcer à l'avance avec certitude sur son aptitude dans cette profession qui exige un don complet de sa personne. Beaucoup d'officiers s'imaginent que l'instruction est leur côté fort sans se rendre compte qu'à part l'amour du métier il faut encore certaines qualités de base. On ne s'étonne d'ailleurs pas que parfois des officiers sont de fort mauvais instructeurs, tout en accomplissant par ailleurs consciencieusement leur devoir.

A part une éducation convenable on doit demander à l'officier instructeur une certaine instruction générale. Celle-ci lui permettra de saisir les principes d'une instruction appropriée au niveau de la troupe et les façons de l'appliquer dans une multitude de cas très différents les uns des autres. On demande de l'instructeur une volonté de travail à toute épreuve. Son métier doit réellement lui être un plaisir. Caractère ouvert et loyal, tenacité et patience sont des traits de sa personne qui lui assureront le succès dans l'instruction. Une nature impatiente ne pourra pas obtenir de sa troupe les résultats voulus et finit par se lasser. L'officier instructeur doit avoir une grande force de persuasion et montrer des sentiments humains. Cela ne veut pas dire qu'il doive être faible. Au contraire, il sera très sévère, mais s'occupera avec bienveillance de ses subordonnés. Techniquement, en pédagogie, bref, dans tous les domaines il doit se montrer supérieur. Il doit être en lui-même un vrai soldat et un être entier. Voilà le type idéal de l'instructeur. On ne le trouvera pas facilement.

Toutefois il faut éviter de choisir comme instructeurs des officiers ne présentant pas les qualités réquises. Le choix est donc d'importance capitale et il est nécessaire que le chef de l'instruction porte toute son attention sur ce problème. En principe, seuls les meilleurs officiers sont à retenir pour ce travail et il faut constamment chercher à en découvrir. Ce n'est pas facile, car souvent l'officier se révèle seulement une fois l'instruction donnée. Alors on risque d'avoir fait une mauvaise expérience. Mais si l'on en fait une ou deux mauvaises on en fait beaucoup de bonnes aussi.

Si le corps des instructeurs est constamment amélioré ceci portera des fruits visibles par le degré de préparation toujours meilleur de la troupe et de ses cadres. Il est normal que les effets d'une bonne instruction doivent se répandre en partant du haut de l'échelle hiérarchique. En effet, une bonne troupe ne peut pas être créée et instruite par de mauvais cadres. Logiquement nous améliorons donc notre instrument de défense en améliorant successivement le corps des commandants d'unités, les officiers subalternes, les sous-officiers,

puis ensuite la troupe. Les mauvais cadres doivent être mieux instruits ou suivant le cas remplacés par d'autres meilleurs.

Comme la base de tout l'édifice de l'instruction est ancrée dans le corps des instructeurs, ceux-ci doivent posséder la meilleure instruction. Ils doivent se perfectionner eux-mêmes, car il n'est que très rarement possible de les faire suivre des cours supérieurs comme élèves. De par leur profession il n'ont guère le temps nécessaire. Mais pendant leur travail ils ne doivent manquer aucune occasion d'enrichir leurs connaissances. Tirer des expériences les enseignements qui s'imposent est une nécessité pour eux et s'applique non seulement aux questions techniques, mais tout particulièrement aux questions d'éducation et de conduite générale de la troupe. Les jeunes instructeurs peuvent prendre exemple chez leurs aînés et au besoin être guidés par eux. D'ailleurs dans un corps chargé de l'instruction et se composant d'officier du Service P. A. et d'officier de troupe doit régner une forte cohésion et le sentiment d'être une grande famille. Il ne faut pourtant pas que l'instructeur se renferme dans sa coquille et vive en dehors de la troupe, sans cela celle-ci s'éloigne de lui et il n'a plus la possibilité de faire réellement jouer son influence dans son éducation. Il en résulterait une instruction purement formaliste. La troupe se présenterait extérieurement peut-être très bien, mais cela ne serait que façade. Si la troupe doit être éduquée et non seulement dressée, l'instructeur doit garder le contact étroit avec elle.

Dans l'organisation de l'instruction il faut bien se pénétrer de l'idée que c'est l'éducation de la troupe qui prime l'instruction. Cette dernière sans l'éducation ne serait qu'un vulgaire dressage d'automates sans âmes. Or, nous savons tous que l'âme du soldat décide dans la bataille. Les meilleures armes, les meilleurs athlètes céderont au combat si l'âme du soldat n'y est pas. Et cette âme du soldat c'est la volonté ferme de remplir son devoir jusqu'au bout, même en faisant s'il le faut le sacrifice suprême de sa vie. Or, c'est à ce sentiment que nous devons éduquer nos soldats et cadres.

L'éducation de la troupe est de la plus haute importance. Il faut montrer et dire clairement au soldat pourquoi le pays fait cet effort et ce qui en adviendrait si nous ne le faisions pas. L'homme doit aussi sentir l'honneur qui lui échoit en pouvant servir son pays. Le sentiment de l'honneur réveillé, l'éducation en sera grandement facilitée. Il faut démontrer que le succès en cas de guerre est d'autant plus grand que les préparatifs sont plus poussés. Il faut réveiller le plaisir d'accomplir consciencieusement le travail. L'instructeur ne négligera pas de louer un travail bien exécuté, mais sans toutefois tomber dans le travers de louer trop souvent. Il faut une certaine retenue dans ces manifestations. On exigera une ponctualité stricte dans tout et de la franchise. L'exemple du chef entraînera la troupe. L'instructeur cherchera à rendre intéressant l'instruction et à enthousiasmer son auditoire. Malgré toute la rigueur militaire il doit aussi, dans l'instruction, y avoir place pour des sentiments humanitaires. Il faut se pénétrer de l'idée que les hommes qu'on instruit sont autant d'êtres humains avec une âme, avec des souffrances physiques ou morales, avec des soucis moraux ou autres. Il est du devoir du chef de s'intéresser à chacun individuellement. Il crée par là aussi une atmosphère de confiance. L'homme ne le considère pas seulement comme son supérieur distant, mais encore comme son ami, son aîné. L'instructeur s'enrichira d'ailleurs aussi en apprenant ainsi à mieux connaître la nature et l'âme humaine.

Au point de vue technique, l'instructeur doit connaître à fond son métier. Ceci est d'ailleurs valable pour tous les gradés, officiers et sous-officiers. Malgré ses connaissances acquises, l'instructeur doit toujours préparer soigneusement ses leçons. Rien que le fait de devoir progressivement passer dans l'enseignement du plus simple au plus difficile l'oblige à cette préparation. En plus on doit toujours tenir compte du degré d'intelligence et des capacités intellectuelles de ses élèves et y adapter l'enseignement. Sans préparation préalable des leçons ce ne serait pas possible.

En principe, l'éducation de la troupe ne peut être séparée de l'instruction technique. Elles vont de pair et il faut que l'instructeur se rende toujours compte que même en instruisant une matière technique, il faut à tout instant penser aussi à l'éducation du soldat. La création de la discipline militaire et le service intérieur ne sont pas les seuls domaines où l'éducation de la troupe se fait. L'école de soldat n'est d'ailleurs pas en elle-même un but, mais seulement un moyen pour atteindre un but. Il est d'ailleurs indiqué d'expliquer cela aux soldats.

D'une manière générale il faut expliquer davantage au soldat le sens du travail que l'on attend de lui et l'orienter sur ce que l'on fait, sans pour cela divulguer des secrets. Ainsi se créera une parfaite compréhension entre chef et troupe et une confiance réciproque s'établit permettant d'obtenir des résultats satisfaisants dans l'instruction et le travail militaire en général.

Les réflexions précédentes montrent seulement quelques aspects de l'instruction de la troupe. Bien des choses pourraient encore être dites ou développées davantage. Pour moi il s'agissait de rappeler certains principes essentiels afin que l'instruction de la troupe P. A. en profite.

(Der deutsche Text dieser Ausführungen wird in der nächsten Nummer erscheinen.)